

Capacité d'accueil des formations pour l'année universitaire 2024-2025

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du président de l'École normale supérieure de Lyon – M. Emmanuel TRIZAC,

Vu la décision n° 2023-134 du 20 novembre 2023 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 14 décembre 2023, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve à l'unanimité des suffrages exprimés les capacités d'accueil suivantes au titre de la rentrée universitaire 2024 :

L'ENS de Lyon peut accueillir en première année des diplômes nationaux de master, selon les mentions concernées, des étudiants, y compris en réinscription, dans les limites fixées ci-dessous.

Mentions du diplôme national de master	Capacité d'accueil	Capacité d'accueil limitée
Arts	20	0
Biologie	42	0
Didactique des sciences	4	0
Economie	14	0
Etudes européennes et internationales	20	7
Gestion de l'environnement	5	0
Histoire	12	4
Histoire de la philosophie	12	0
Humanités numériques	5	0
Informatique	35	0

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon.

Date de transmission au MESR : 14/12/2023

Date de publication sur le site internet de l'École : 14/12/2023



Mentions du diplôme national de master	Capacité d'accueil	Capacité d'accueil limitée
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	45	0
Lettres	30	0
Mathématiques et applications	30	0
Mondes anciens	12	0
Mondes médiévaux	5	0
Philosophie	14	0
Sciences cognitives	0	0
Sciences de la matière	60	0
Sciences de la Terre et des planètes, environnement	11	0
Sciences sociales	30	2

La capacité d'accueil limitée indique le nombre de places ouvertes sur la plateforme de recrutement MonMaster pour une candidature en première année de diplôme national de master.

Article 2.

Le conseil d'administration approuve également à la majorité des suffrages les critères d'examen des dossiers fixés ci-dessous :

Dans la limite des capacités d'accueil fixées ci-dessus, l'accès en première année du diplôme national de master pour les mentions ci-dessus énoncées est subordonné aux modalités de sélection suivantes :

- Pour les normaliens élèves et étudiants, l'admission en première année du diplôme national de master est subordonnée à la validation du plan d'études annuel par le vice-président aux Études.
- Pour les auditeurs, l'admission en première année du diplôme national de master est effectuée sur dossier et le cas échéant sur entretien, par la commission d'admission de l'ENS de Lyon.

Les critères d'admission des normaliens élèves et étudiants et des auditeurs en première année du diplôme national de master peuvent différer selon la mention concernée. Sont notamment pris en compte le niveau académique, la qualité du parcours, la cohérence du projet professionnel et la motivation du candidat.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 20

Nombre de voix favorables : 20

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Lyon, le 14 décembre 2023,

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel TRIZAC



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon

